



N° 07/2025

## LETTRE DE JUILLET

Chères Puimoissonnaises, Chers Puimoissonnais,

Nous voilà pleinement entrés dans l'été depuis quelques semaines. Il fait chaud, très très chaud même.

Je ne saurais trop répéter les mêmes consignes de sécurité que nous livrent les pouvoirs publics : protégez-vous. Evitez les efforts lors des fortes chaleurs, hydratez-vous et faites attention à votre entourage.

Restons vigilants les uns envers les autres.

Aucun arrêté préfectoral ne nous est encore parvenu concernant des restrictions d'eau.

Nous ne sommes pas à l'abri malgré des propos rassurants des instances spécialisées.

Ces trois dernières années, les arrêtés nous arrivaient dans le printemps, puis allaient en s'amplifiant jusqu'à interdire l'arrosage des cultures vivrières, des potagers.

Certains m'avaient interpellé à ce sujet :

"A quoi bon cultiver un potager si c'est pour arrêter tout arrosage, même la nuit, alors que les légumes sont pratiquement mûrs ?".



## Sommaire

Zone d'activités  
Horaires d'été de  
l'éclairage public  
Réparation de la cloche

Dossier du mois  
La gestion des déchets

Agenda du mois  
Ca s'est passé en juin

Informations  
Centre de Loisirs  
Horaires déchetteries  
Tout pour les aidants  
Sécurité routière  
Conseil municipal



J'ai interrogé notre préfet et l'ancienne directrice des territoires en octobre dernier à ce sujet et ils m'ont assuré que plus aucun arrêté de ce type ne serait pris par leurs services.

Même en cas de forte pénurie, les potagers pourront continuer d'être arrosés, de façon mesurée et en fin de journée, afin de limiter l'évaporation, mais arrosés tout de même.

J'ai rappelé cette demande à notre sénateur venu nous visiter le 2 juin dernier et je le sais à nos côtés pour défendre ce droit. Que tous les jardiniers puimoisonnais gardent confiance, ils pourront déguster leur récolte et n'auront pas perdu le fruit de leur labeur.

Bon été à tous, bonne fête de Puimoisson !

Fabien Bonino

E  
D  
I  
T  
O

---

## DES NOUVELLES DE LA ZONE D'ACTIVITE (ZA)

La commune a obtenu le permis d'aménager fin mai et a fixé, lors de sa dernière séance du conseil municipal, le prix de cession des lots à 50€ TTC/m<sup>2</sup>.

Une deuxième réunion d'information s'est tenue le samedi 28 juin, réunissant des entrepreneurs potentiellement intéressés.

D'or et déjà un bon nombre de lots sont réservés par des entreprises locales. Si vous êtes intéressés par l'acquisition d'un lot prenez rendez-vous à la mairie :

04 92 74 54 01 ou [mairie.puimoisson@gmail.com](mailto:mairie.puimoisson@gmail.com)

# REPARATION DE L'HORLOGE DU CLOCHER

**PUIMOISSON**

## Le clocher, gardien du temps et du patrimoine

Depuis sa construction en 1741, le clocher rythme la vie du village et constitue un élément essentiel de son patrimoine.

L'histoire du clocher du village avait été mise à l'honneur lors des Journées du patrimoine grâce à l'association Les rendez-vous de Puimoisson. Deux cloches y jouent un rôle bien précis.

La cloche du campanile - cloche civile non baptisée - semble dater de 1630 et pèse 345 kg. Elle sonne les heures et les alertes. Quant à la seconde, placée dans une fenêtre du clocher, elle mesure 1 m 15 de diamètre et pèse 610 kg. Fondue en 1840, elle a été bénie le 26 juin dernier sous le nom de Michel en référence à l'archange Saint-Michel, protecteur de l'église.

La première horloge du clocher a été remplacée en 1856 par Raffin Casimir, marchand de pendules établi à Puimoisson. En 1965, l'installation d'une horloge électrique a permis l'automatisation de la sonnerie de l'angélus. Deux ans plus tard, la grande cloche a été équipée d'un mécanisme commandé à distance depuis la sacristie. Depuis lors, les heures et demi-heures résonnent jour



Le clocher a été construit avec les pierres provenant de la destruction d'une tour du château. / PHOTO F.J.

et nuit. Cependant, comme l'explique Carinne Picca, première adjointe chargée du patrimoine, "l'installation électrique n'était plus aux normes et présentait un risque de propagation d'incendie. Le conseil municipal a alors sollicité une subvention auprès de la DRAC, qui a été accordée. Les réparations, confiées à l'entreprise

Bodet Campanaire, débuteront fin juin. Elles incluront la mise aux normes du circuit électrique, ainsi que le remplacement du moteur de volée et du câble de commande." Ainsi, le clocher continuera à veiller sur le village, perpétuant son rôle essentiel au fil des siècles.

Françoise JULIEN

ALPES\_DURVU\_07

# PASSAGE EN TOUT PAV

**DLVAgglo modernise sa gestion des déchets !**

**Dans les mois et années à venir, les traditionnels bacs roulants vont progressivement disparaître sur tout le territoire, au profit de nouveaux équipements :**

## **Les Points d'Apport Volontaire (PAV)**

Dans le cadre de l'évolution de la gestion des déchets, DLVAgglo déploie progressivement la généralisation des Points d'Apport Volontaire (PAV). Comme de nombreuses intercommunalités voisines, ces nouvelles modalités visent à rendre la collecte plus pratique, plus accessible et plus performante pour tous. Concrètement, les bacs roulants actuels seront retirés et remplacés par des colonnes de plus grande capacité, plus esthétiques et installées sur des points stratégiques et adaptés à chaque commune.

Ces nouveaux équipements vous permettront de déposer séparément :

- vos emballages et papiers
- vos emballages en verre
- vos ordures ménagères résiduelles

## **Pourquoi passer en tout PAV ?**

Parce qu'il est nécessaire d'adapter notre service public aux enjeux actuels : environnementaux, économiques et réglementaires.

Aujourd'hui, les bacs roulants montrent leurs limites : trop souvent utilisés comme "fourre-tout", ils accueillent sans distinction emballages recyclables, déchets compostables et ordures ménagères résiduelles. Le dernier état des lieux réalisé en 2024 révèle que :

**72% des déchets jetés dans le bac des ordures ménagères n'y ont pas leur place.**

Cette situation freine le recyclage, génère des coûts supplémentaires et augmente inutilement les volumes de déchets enfouis au Centre de Stockage des Déchets Ultimes (CSDU04) de Valensole, alors qu'une large part pourrait être valorisée.

Pour remédier à cela, le passage en tout PAV permet de densifier le réseau de points de tri, mieux répartis et facilement accessibles, afin que chacun puisse trier au plus près et déposer ses déchets recyclables dans les équipements adaptés.

Le passage en tout PAV s'inscrit également comme la première étape indispensable avant la future mise en place de la Tarification Incitative (TI), prévue sur le territoire de DLVAgglo. Ce dispositif permettra d'ajuster la facturation des usagers en fonction des quantités d'ordures ménagères produites, encourageant ainsi les bons gestes de tri et la réduction des déchets ultimes ou enfouis.

## Quels bénéfices pour les habitants et la commune ?

### Environnemental

- Un seul déplacement pour trier et déposer l'ensemble des déchets ménagers.
- Moins de passages de camions dans les centres-bourgs, pour un cadre de vie plus apaisé.
- Des tournées de collecte optimisées grâce à des colonnes jusqu'à 6 fois plus grandes que les bacs roulants.
- Des déchets mieux triés à la source et orientés vers les bonnes filières.

### Pratique

- Des PAV installés sur des points stratégiques en libre accès, regroupant tous les flux en un seul lieu pour simplifier le geste de tri au quotidien.

Plus besoin de se poser de questions : emballages et papiers, emballages en verre et ordures ménagères sont collectés sur un même point.

### Sécuritaire

- Moins de manipulation de sacs et moins d'exposition des agents de collecte à des déchets dangereux ou mal conditionnés.

### Économique

- Moins de collectes, moins de kilomètres, moins de maintenance, moins de déchets enfouis : le passage en PAV permet de réduire les coûts de collecte et de traitement, tout en augmentant les volumes de déchets valorisés.

### Calendrier de déploiement du tout PAV sur le territoire

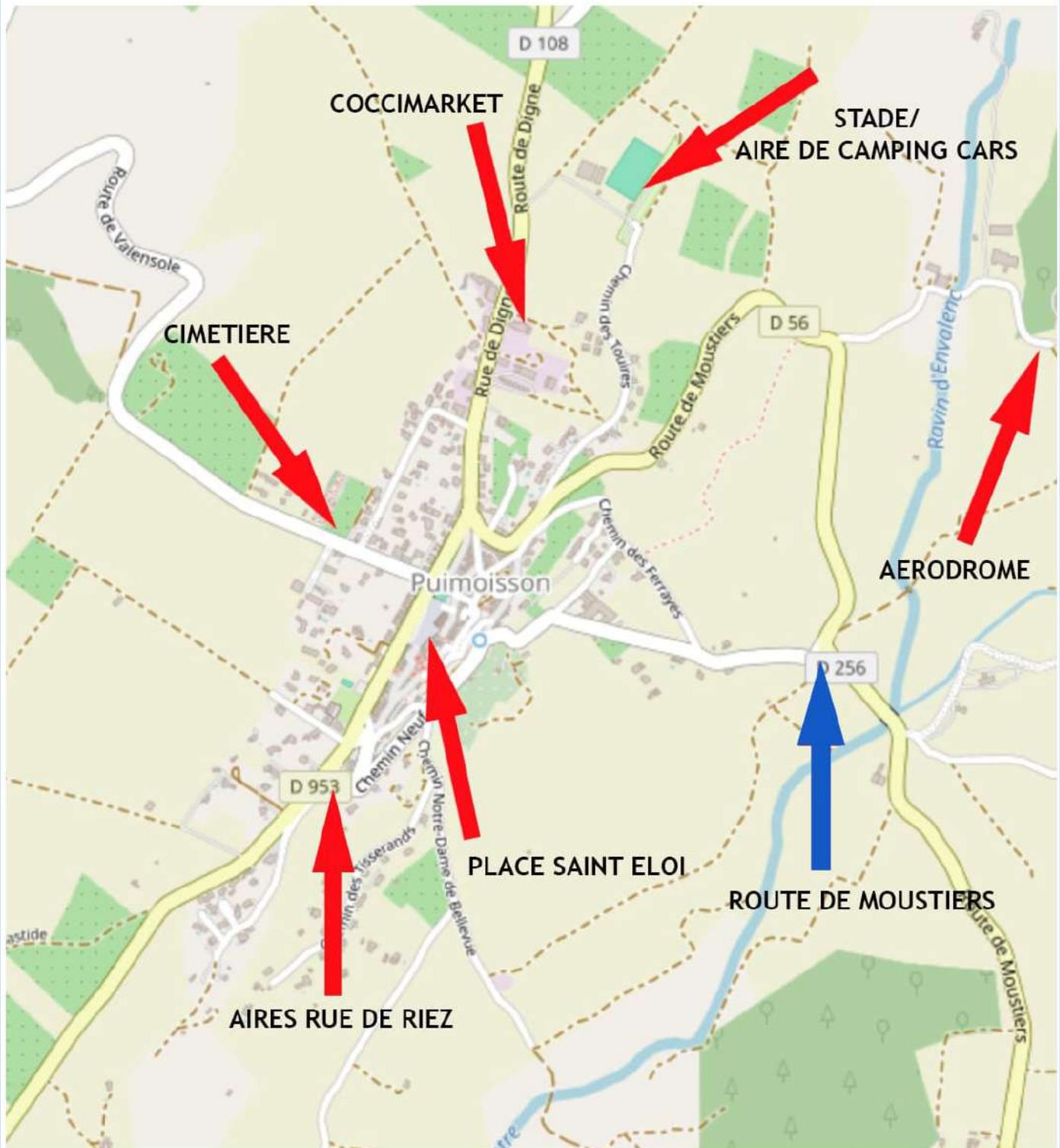
Le passage en tout PAV s'effectue progressivement, commune par commune, jusqu'en 2027. Ce déploiement est accompagné d'un travail collaboratif avec chaque commune et d'une information aux habitants.

## DEPLOIEMENT 2024-2027 PASSAGE EN TOUT PAV SUR LE TERRITOIRE DE DLVAGGLO



**Puimisson fait partie des communes qui passent au tout PAV cette année.**

Bientôt, les bacs à roulettes vont tous être regroupés près des colonnes de tri et seront ensuite remplacés par des colonnes aériennes, dans un premier temps puis semi enterrées ultérieurement.



Ci-dessus la carte des 7 PAV (Point d'Apport Volontaires) de la commune qui seront à votre disposition. (En rouge, PAV existants, en bleu, nouvelle implantation)  
Une réunion d'information et d'échanges, organisée par les services de DLVAgglo, en collaboration avec notre commune, aura lieu au mois de septembre.

## ÇA S'EST PASSE EN JUIN

Notre village peut être fier de ses associations qui réussissent avec beaucoup de travail, d'efficacité et d'enthousiasme, à faire vivre Puimoisson avec des événements très divers, comme la fête de la musique à l'initiative du Comité des Fêtes, la journée autour du livre organisée par des Rendez-vous de Puimoisson, la kermesse de l'école des «Enfants du verdon» et le repas annuel de l'association Horizon. Juin a été une belle réussite, et l'été promet d'être tout aussi réjouissant avec les nouvelles animations en préparation par le Comité des Fêtes, la Boule Blanche et Lou Mistraou . Voir détails dans l'Agenda.

## FÊTE DE LA MUSIQUE

Cette année, la fête de la musique a réuni beaucoup de monde sur la place Saint Eloi à l'initiative du Comité des Fêtes et de la Culture de Puimoisson



Pique-nique sur l'espace piéton de la place Saint Eloi



Food truck avec le Cochonnet

Musique avec le groupe  
«Les Voisins»



Merci au Comité des Fêtes  
son bureau de choc  
et ses bénévoles



# LE LIVRE VOYAGE AVEC LES RENDEZ-VOUS DE PUIMOISSON

Malgré la chaleur estivale, la 7<sup>ème</sup> édition de la Journée du Livre s'est tenue dans la cour de l'école dans le cadre du Festival Poésie et Chansons au pays des lavandes organisé par l'association Poètes des Hautes Terres.

Rencontres avec les auteurs, découvertes littéraires et plaisir de la lecture ont rythmé l'après-midi.

L'atelier de lecture à voix haute a proposé différents textes sur le thème du voyage, les lecteurs étaient accompagnés au piano par Pierre Barboni.

Le public a salué la richesse des textes et la qualité des interprétations.



A suivi la remise des prix du concours d'histoires courtes.

Le thème de cette 3<sup>ème</sup> édition du concours était « *Voyage au pays des lavandes* ».

Les trois histoires lauréates ont été publiées par la maison d'édition Red Active, sous la direction de Mailis Paire.

Le recueil, illustré par une jeune graphiste, Lola Marty, est disponible à la vente auprès de l'association (5€).



Enfin, le film de Régis Nicolas, inspiré des poèmes de Guy Jampierre « *Souvenirs de voyage* », a clôturé en beauté cette belle journée placée sous le signe des mots et de l'évasion.

# KERMESSE DE L'ECOLE LES ENFANTS DU VERDON

Samedi 28 juin, la nouvelle équipe de l'association «Les enfants du Verdon» a organisé pour les enfants de l'école une joyeuse kermesse avec 16 stands de jeux, jeux en bois, parcours, mastermind, pêche aux canards, chamboule tout, maquillage, bulles géantes)



Des gourmandises, des gâteaux fabriqués par les familles, une tombola avec de nombreux lots.

Une quarantaine d'enfants ont participé



Et pour finir un concours de boules sur le boulodrome de la place, comme les grands !

## **SORTIE A COTIGNAC ET REPAS DE FIN DE SAISON AVEC HORIZON**

**L'association Horizon comme chaque année a organisé une sortie pour ses adhérents et leur famille.**

**Cette année c'est le village de Cotignac qui a été choisi.**

**Balade jusqu'au sanctuaire Notre Dame de Grâce**

**Pique nique au bord de la rivière**

**Visite des maisons troglodythes**



**Enfin, c'est au café des Arts que les membres de Horizon ont clos la saison et la fin des différents ateliers.**

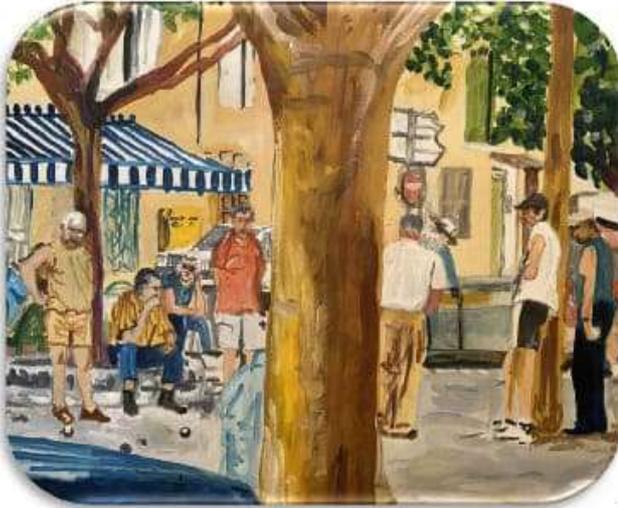
**Rendez-vous en septembre pour la reprise des activités.**



# PUIMOISSON FÊTE DE LA St ELOI

## Programme des Festivités

La BOULE BLANCHE ORGANISE DES TOURNOIS DE BOULES OUVERTS A TOUS



**Samedi 5 juillet :**

14h30 Inscriptions au Café des Arts

- Doublette – Pétanque
- 100€ + Mises

**Dimanche 6 juillet :**

14h30 Inscriptions au Café des Arts

- Doublette mixte
- 100€ + Mises

**Lundi 7 juillet :**

8h30 Inscription à l'auberge Côté Soleil

- Jeu Provençal – Triplette
- 300€ + Mises

### COMITÉ DES FÊTES ET DE LA CULTURE

**Samedi 5 juillet à 19h**

Vous offre un orchestre « Apéro Delux »  
et organise un repas « Paëlla » sur la place

**Dimanche 6 juillet midi**

Vente des petits pains bénis



Soirée animée par **APÉRO DELUXE**



### FÊTE FORAINE ORGANISÉE PAR LA MAIRIE



**Du vendredi 4 au lundi 7 juillet**

Mr Le Maire et les membres du conseil municipal  
reçoivent les FORAINS  
avec l'aide des agents techniques et de Marjorie

### LOU MISTRAOU

**Dimanche 5 juillet le matin**

Bénédiction des tracteurs décorés par Richard et les bénévoles



# Repas Dansant **PAËLLA**



Orchestre offert par  
**le comité des fêtes**

## PUIMOISSON

Fête votive de la St Eloi

### Samedi 5 juillet

à 19h sur la place



## Soirée animée par

## APÉRO DELUXE



**Menu :**

**Apéritif - Paëlla - 1 Boisson 33cl (vin, bière, soda...) - Dessert - Café**  
**20€ pour les adhérents au comité de fêtes et leur famille**  
**25€ pour les non adhérents - pour les enfants appelez-nous**

**Paëlla faite sur place dans l'après-midi, venez la sentir**

**Réservation avant le 27 juin places limitées - apportez vos couverts**  
**Les bulletins d'inscription sont aux 2 cocci - boucherie - coiffeuse - mairie**  
**ou appelez le 06.73.11.21.67**

**En cas de mauvais temps on se retrouve à l'école ou venez chercher votre repas**



Comité des  
**fêtes**  
et de la Culture de Puimousson  
1 place St Eloi 04410 Puimousson 06.73.11.21.67  
comitefetesetculture.puimousson@gmail.com  
Association loi 1901 n°044001978 - Siret 82525103400057



**PUIMOISSON**



**A  
PARTIR  
DE 19H  
PLACE  
ST ELOI**

**Orchestre  
offert par  
la Mairie**



**Food Trucks  
Le Cochonnet - Basta Pizza  
Crêpes - Barbe à Papa  
ou Pique-Nique Tiré Du Sac**

**Réservez vos places assises ou  
venez avec votre table et vos chaises  
[comitefetesetculture.puimouisson@gmail.com](mailto:comitefetesetculture.puimouisson@gmail.com)**

**06-73-11-21-67**



merci de ne pas jeter sur la voie publique



# PUIMOISSON

L'association LOU MISTRAOU organise le

# 17<sup>ÈME</sup> RASSEMBLEMENT



VOITURES ANCIENNES  
ET COLLECTION

PROMENADE JUSQU'À SAINT JUR

12 H 30 APERITIF

TABLE PIQUE-NIQUE



# 20 JUILLET 2025

de 9h à 13h

Contact : 06.03.29.69.65



**Groupama**  
MÉDITERRANÉE  
la vraie vie s'assure ici



PROVENCE  
CÔTE D'AZUR  
Toute une banque

COMMUNE de  
PUIMOISSON

## CINEMA EN PLEIN AIR

DLVAgglo a reçu de nombreuses candidatures pour accueillir une séance de cinéma de plein air cet été dans les communes de l'agglo.

Cet enthousiasme conforte pleinement la volonté de DLVAgglo d'avoir maintenu parmi les compétences culturelles les actions de l'association pour le développement audiovisuel en milieu rural, que l'on connaît mieux sous le nom de Cinéma de Pays.

La convention d'objectifs qui lie l'ADAMR et DLVAgglo prévoit le financement de 4 séances gratuites de cinéma de plein air sur la période estivale.

11 demandes ont été faites. Il a donc fallu opérer un arbitrage pour qu'en 2025 cette action puisse aller dans des communes qui ne l'avaient encore jamais reçue.

Aussi ont été retenues pour 2025 les communes de : Le Castellet, Volx, Saint Martin de Brômes et Villeneuve.

Ainsi, cette année, malgré notre demande, Puimoisson n'aura pas de séance de cinéma en plein air gratuite.

Voici le programme des séances de cinéma en plein air payantes à Riez et Valensole. Pour les autres communes, vous trouverez tous les renseignements sur le site.



<https://www.cinemadepays.fr/>

DU 9 JUILLET AU 20 AOÛT  
RIEZ

**CINÉMA**  
en plein air

7 RENDEZ-VOUS CINÉMA CET ÉTÉ  
Près de chez vous !

INFO-CINÉ : [www.cinemadepays.fr](http://www.cinemadepays.fr)

# INFORMATION

## NOUVEAUX HORAIRES

À partir du **1<sup>er</sup> juillet 2025**,

Les déchèteries\* seront ouvertes :

- Du **lundi au samedi** : 9h - 12h et 13h30 - 17h30
- *Fermées les dimanches et jours fériés.*

### \*EXCEPTIONS À NOTER

#### Déchèterie du **Castellet** :

- Le **mardi** : 9h - 12h
- Le **vendredi** : 13h - 16h
- Le **1<sup>er</sup> samedi du mois** : 9h - 12h
- *Fermée les dimanches et jours fériés.*

#### Déchèterie de **Quinson** :

- Le **Lundi, mardi, vendredi et samedi** : 8h30 - 12h et 13H30 - 17H30
- Le **Jeudi** : 13h30 - 17h30
- *Fermée les mercredis, dimanches et jours fériés.*

PLUS D'INFOS SUR

[DLVA.fr](http://DLVA.fr)

# CENTRE DE LOISIRS VACANCES D'ETE



## THEATRE EN MOUVEMENT : HISTOIRES A PARTAGER

	LUNDI 07 JUILLET	MARDI 08 JUILLET	MERCREDI 09 JUILLET	JEUDI 10 JUILLET	VENDREDI 11 JUILLET
MATIN	Découverte du théâtre : Laisse parler ton imagination et ta créativité Jeux sportif au city stade	Atelier théâtre : Création de notre danse de l'été Jeux sportifs		Atelier théâtre Danse de l'été Jeux sportifs	Atelier Théâtre Atelier Cuisine Jeux sportifs
REPAS	REPAS SUR PLACE	REPAS SUR PLACE	Baignade aux Salles sur Verdon	REPAS SUR PLACE	PIQUE-NIQUE
APRES-MIDI	Atelier créatif : Préparation de notre invitation Jeux sportifs au city stade	Atelier théâtre jeux d'eau		Atelier théâtre Danse de l'été Jeux sportifs	Répétition de notre spectacle
					18H00 SPECTACLE



## SEMAINE 2 RIEN "A JETER, TOUT A BRICOLER !"

	LUNDI 14 JUILLET	MARDI 15 JUILLET	MERCREDI 16 JUILLET	JEUDI 17 JUILLET	VENDREDI 18 JUILLET
MATIN		Atelier créatif : Embellissons notre jardin Jeux sportifs	Atelier cuisine : Préparons notre repas Jeux sportifs		Balade jusqu'à la rivière à Puy-Moisson
REPAS	<b>FERIE</b>	REPAS SUR PLACE	REPAS PARTAGE	Baignade aux Salles sur Verdon	PIQUE-NIQUE
APRES-MIDI		Atelier créatif : Fabriques ton radeau Réalisation d'un tableau avec de la récup Jeux sportifs	Atelier créatif : Finition de notre tableau Jeux sportifs		Testons nos radeaux, course aux radeaux



## Semaine du 21 au 25/07

Séjour à la station de CHABANON

Activités autour de la nature

Rando marmottes  
Trott tout terrain  
Piscine  
Mini golf ...



## En 2024, la France a introduit plusieurs mesures visant à renforcer la sécurité routière et à moderniser les procédures liées au permis de conduire.

Voici un aperçu des principaux changements :

### **Abaissement de l'âge légal pour le permis de conduire**

Depuis le 1er janvier 2024, l'âge minimum requis pour obtenir le permis de conduire de catégorie B a été abaissé de 18 à 17 ans, offrant ainsi aux jeunes la possibilité de conduire plus tôt.

### **Dématérialisation du permis de conduire**

Depuis le 14 février 2024, il est possible d'intégrer son permis de conduire dans l'application France Identité, offrant ainsi une version numérique accessible depuis un smartphone. Plus d'informations sont disponibles sur le site :

<https://france-identite.gouv.fr/>.

### **Stages de récupération de points**

Les stages de sensibilisation à la sécurité routière permettent aux conducteurs de récupérer jusqu'à 4 points sur leur permis de conduire.

Ces sessions agréées par la préfecture, d'une durée de deux jours consécutifs, sont animées par deux professionnels. Pour être éligible, le conducteur doit avoir un permis valide, avoir perdu des points et ne pas avoir participé à un stage points depuis au moins un an et un jour. Des informations supplémentaires et les modalités d'inscription sont disponibles sur le site LegiPermis :

<https://www.legipermis.com/stage-recuperation-points/>.

### **Contrôle technique pour les deux-roues motorisés**

À partir du 15 avril 2024, le contrôle technique est devenu obligatoire pour tous les véhicules de la catégorie européenne L, incluant les motos, scooters à deux et trois roues, cyclomoteurs et voiturettes quadricycles motorisés.

### **Nouveaux équipements de sécurité obligatoires dans les véhicules neufs**

Depuis le 6 juillet 2024, tous les nouveaux modèles de véhicules vendus dans l'Union européenne doivent être équipés de dispositifs de sécurité automatisés, notamment une boîte noire, un système de détection de somnolence et un assistant de vitesse intelligent. Ces mesures visent à améliorer la protection des conducteurs et des passagers.

### **Suppression de la carte verte d'assurance automobile**

Depuis le 1er avril 2024, les automobilistes et les usagers de deux-roues motorisés ne sont plus tenus d'apposer la vignette d'assurance sur leur véhicule ni de détenir la carte verte d'assurance. La preuve de l'assurance est désormais vérifiée par les forces de l'ordre via le Fichier des Véhicules Assurés (FVA). Il demeure toutefois impératif de maintenir une assurance en vigueur pour circuler légalement.

Plus d'informations sont disponibles sur le site du ministère de l'Économie :

<https://www.economie.gouv.fr/actualites/assurance-automobile-suppression-carte-verte-avril-2024>.

Ces mesures ont pour objectif d'améliorer la sécurité sur les routes et d'adapter la législation aux évolutions technologiques et sociétales.



## Des idées concrètes pour aider votre proche... et vous sentir moins seul(e)

Votre proche âgé vit à domicile ?  
Vous l'accompagnez de plus en plus dans  
ses démarches, voire au quotidien ?

Toutpourlesaidants.com vous aide à trouver des  
réponses concrètes, simples, positives — pour  
votre proche et pour vous.



Parfois, il suffit de savoir que ça existe.  
Et d'oser essayer.



## Des solutions qui changent tout

### Pour votre proche :

-  Retrouver du rythme et du plaisir dans la journée
-  Se sentir utile, écouté, reconnu
-  Garder de l'autonomie, même quand tout devient plus lent
-  Créer du lien, échanger, partager

### Pour vous, proche aidant :

-  Alléger votre charge mentale sans culpabiliser
-  Mieux accompagner sans devoir tout gérer
-  Préserver votre relation, au-delà des obligations
-  Vous sentir soutenu(e), compris(e), moins seul(e)



## Pour qui ?

### Pour les enfants, conjoints ou proches qui :

- soutiennent un parent/proche âgé, sur place ou à distance
- s'occupent des papiers, des rendez-vous, du quotidien
- cherchent des idées pour accompagner sans s'épuiser

Mais aussi pour **les personnes âgées** qui veulent rester chez elles, sereinement, avec des solutions concrètes et non stigmatisantes.

**[VISITEZ TOUTPOURLES AIDANTS.COM](http://www.toutpourlesaidants.com)**

www.toutpourlesaidants.com est un site de Senipster SAS  
122 rue Amélat, 75011 Paris  
Immatriculation 982 546 004 au RCS de Paris

